

EDITORIAL



Luc CAMISASSI
Président du Réseau GESAT

2008 marque un nouveau tournant dans le développement du Réseau GESAT qui vit un formidable moment de croissance de projets.

Avec la Lettre du travail adapté, qui vous sera désormais envoyée régulièrement, nous souhaitons vous faire part de nos récentes réalisations afin de pouvoir mieux vous y associer.



Depuis avril 2008, il m'incombe la responsabilité de la Présidence du Réseau GESAT et c'est avec intérêt que je m'y investirai avec l'appui du Conseil d'Administration et celui de Patrick Clémendot, chargé de mettre en œuvre la politique de développement définie par le Conseil d'Administration du Réseau.

Dans le cadre de sa politique de croissance, le Réseau a en effet souhaité renforcer son équipe opérationnelle en nommant comme Secrétaire Général Patrick Clémendot, qui occupait jusqu'alors les fonctions de Président du Réseau GESAT.

Les administrateurs du Réseau GESAT, ses adhérents et son équipe s'engagent avec conviction à relever les défis auxquels les ESAT et EA sont confrontés depuis l'évolution du contexte législatif et économique.

D'une part, la loi 2002-2 accroit la responsabilité de nos établissements dans l'accompagnement des travailleurs accueillis dans nos établissements.

... suite p. 2

SOMMAIRE ...

Editorial du président ..p.1

Zoomp.2

La nouvelle composition du CAp.2

Actualité des régions ..p.3

Les six grandes réalisations du Réseau GESAT depuis 2007p.4-5

Le mot du Secrétaire Généralp.6

Charte d'éthique et des valeursp.7

Regards croisésp.8

L'ÉVÉNEMENT

Le Réseau GESAT remporte le Trophée de l'innovation

Gisèle Lermigny, membre du Bureau du Réseau GESAT reçoit des mains de François Delatouche, président de l'ARSEG, le "Trophée de l'innovation" pour les services proposés par le site Internet et sa plateforme collaborative le 28 mai 2008, au salon SISEG Proseg, grand rendez-vous annuel des responsables achats, dirigeants d'entreprises et responsables des services généraux.



Composition du Conseil d'administration suite à l'Assemblée générale du 19 juin 2008

BUREAU

Luc CAMISASSI, Président et délégué Picardie

Jean-Paul GALEYRAND, Vice Président, Délégué Ile-de-France

Michel FIEVET, Vice-Président

Jean-Noël DUCHATEL, Trésorier

Carole FOUQUES, Trésorier-Adjoint

Emmanuel DE BOISSIEU, Secrétaire

Gisèle LERMIGNY, Secrétaire adjointe

ADMINISTRATEURS

Daniel FINA

Rémy BARNET, Délégué Savoie

Claire PIERRON

Patrick HASSLER

Roland BERNARDIN, Délégué Lorraine

Alain COMTE, Délégué Rhône-Alpes

Eric SANSON, Délégué Normandie

Bernard ROINE, Délégué Bourgogne

Béatrice AMSELLEM, Déléguée Paris

Thierry LEQUES, Délégué Poitou-Charentes

Erwan PITOIS, Délégué Bretagne

Guy PIERROT, Délégué Champagne-Ardenne

Patrick CLEMENDOT, Secrétaire général

D'autre part, la loi de 2005, qui prévoit une forte augmentation de la contribution financière des entreprises et des administrations si elles ne remplissent pas leurs obligations d'emploi, crée de fortes attentes à l'égard du secteur protégé et adapté.

Nos établissements doivent donc inventer ensemble, avec les entreprises et collectivités, une nouvelle forme de partenariats qui renforce les missions premières de nos établissements dans l'accompagnement social et professionnel et l'insertion en milieu ordinaire de travail des personnes handicapées.

Pour se donner les moyens de développer ce partenariat déjà bien en place, l'équipe du Réseau et de ses administrateurs s'investiront particulièrement en 2008 afin de :

- **Vous associer** davantage en tant qu'établissement et faciliter votre adhésion au Réseau GESAT
- **Conforter l'organisation** du Réseau avec l'animation de nos 16 délégations régionales
- **Renforcer la structuration des filières métiers**
- **Consolider les actions du Club national des entreprises partenaires** et les accompagner dans leur objectif de

développer la sous-traitance au secteur protégé et adapté.

- **Développer des Clubs d'entreprises interrégionaux** pour favoriser la mise en relation au niveau local
- **Apporter au niveau national une réponse cohérente aux ministères et collectivités** qui souhaitent développer des partenariats durables avec les établissements par le biais de la sous-traitance et du détachement.

Pour assurer une bonne gouvernance et maîtriser son développement, le Conseil d'administration du Réseau GESAT a prévu de doter l'association de trois instances supplémentaires avec un **Conseil d'orientation**, un **Conseil de Surveillance** et un **Comité Ethique et Valeurs**.

Le chemin que nous empruntons sera long mais nous souhaitons construire ensemble, pierre par pierre, un autre avenir pour ceux que nous avons la mission d'accompagner.

Luc CAMISASSI,
Président du Réseau GESAT

ZOOM

Le Réseau GESAT et les structures d'insertion s'engagent avec L'Unep /Oise d'Ile-de-France dans le " Grenelle de l'insertion " L'Union Nationale des Entrepreneurs paysagistes (UNEP) Ile-de-France/Oise, le GRAFIE (Groupe régional des acteurs franciliens de l'insertion par l'activité économique), et le Réseau GESAT ont signé le 12 juin dernier à la mairie de Sèvres, une convention de partenariat avec également le CLNRQ, le COORACE, la FNARS et l'UREI d'Ile-de-France. L'objectif est de favoriser l'emploi des personnes ayant suivi un parcours professionnel et de formation dans une structure d'insertion ou de travail adapté dans le domaine des espaces verts.



Lancement du Club France Nord

Le premier Club d'entreprises partenaires interrégional réunit les régions de Picardie, Ile -de-France, Nord Pas-de-Calais

Pour les entreprises qui veulent s'investir dans une relation de partenariat à long terme avec le secteur protégé et adapté au niveau local, le Réseau Gesat leur propose de se rassembler au sein de Clubs interrégionaux. Celui regroupant les régions Nord Pas-de-Calais, Picardie et Ile-de-France s'est réuni pour la première fois le 30 juin. TF1, General Electric, Deloitte, Dassault Système, Club Med, et Bouygues Bâtiment IDF s'y sont déjà investis. Le Club France Nord souhaite développer 3 actions : Créer une charte des bonnes pratiques d'achat du travail adapté, accompagner la création d'une EA qui sera au service des établissements et

entreprises (plateforme d'appui pour la mise en relation ESAT/EA-entreprise), réfléchir à la façon de moraliser la vente des fournitures de bureau afin de limiter l'impact du discrédit que certaines sociétés, travaillant soit disant pour le compte des ESAT-EA, développent à l'encontre de notre secteur à travers leurs arguments misérabilistes.

D'autres Club interrégionaux vont bientôt être mis en place.



COULISSES

Nos délégués régionaux

Le Réseau GESAT s'appuie sur un réseau d'une quinzaine de délégués régionaux et référents départementaux. Ils sont chargés de favoriser la mutualisation et les partenariats entre les directeurs d'établissement de travail adapté et les entreprises au niveau local.

Rencontre avec Alain Comte, délégué au Réseau GESAT pour la région Rhône Alpes

Alain Comte est directeur général du Centre Denis Cordonnier qui fut à l'origine du premier CAT de France.

Dans la relation avec les entreprises, quel est l'intérêt de travailler en réseau ?

Pour schématiser, une fois qu'on a tondu les pelouses de toutes les entreprises du coin, on se dit et maintenant ? Pour aller plus loin, et notamment avec les grands comptes, on sent qu'il faut dépasser la demande de commercialisation classique. Souvent on arrive à avoir le contact avec les grandes entreprises, mais ce n'est pas toujours facile d'atterrir au bon endroit pour que cela se

concrétise. On accroche en haut, mais pour redescendre, c'est plus compliqué. Aujourd'hui, construire une démarche partenariale est le seul outil pour aborder les grands comptes.

Qu'apporte à un établissement le travail en réseau ?

D'abord un réseau ne marche que si les gens s'y investissent. "On est moins bête à plusieurs que tout seul !" ou plus joliment "tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin".



Travailler ensemble fait partie de notre image de marque, une image qui a besoin d'aller parfois au delà de notre identité propre. Bien sûr les défauts des uns et des autres peuvent impliquer des risques partagés. Mais du coup cela nous incite à nous responsabiliser mutuellement, ce qui est important dans l'image que le secteur donne aux entreprises.

Dossier : les 6 grandes réalisations

Grâce à la réalisation d'une base de données référençant les métiers de tous les ESAT et EA, le Réseau GESAT, soutenu par un solide Club d'entreprises partenaires, est devenu un acteur incontournable pour renforcer les partenariats économiques entre les entreprises ou le secteur public, et le milieu du travail adapté

REPÈRE

Octobre 2006, le " Forum Handicap et Entreprises ", un tournant pour le Réseau Gesat dans le contexte de la loi de Février 2005.

Les responsables d'entreprises et de collectivités invités font part de leurs attentes fortes à l'égard du secteur protégé et adapté en termes d'objectifs d'achats et de partenariats.

De leur côté les directeurs d'ESAT et d'EA manifestent leur volonté de mieux s'organiser pour répondre à la demande de leurs clients et trouver de nouveaux débouchés à valeur ajoutée pédagogique tout en valorisant les savoir-faire des établissements, et leurs métiers.



" La simple sous-traitance ne suffit plus pour atteindre les objectifs fixés par la loi ou par les accords d'entreprise. Un véritable partenariat est à créer, afin de mettre à disposition des entreprises ou des collectivités, des réseaux, des banques de données qualitatives, des approches globales et par filière." constate les participants.

Retrouvez les actes du Forum sur le site du Réseau GESAT

JANVIER 2007 →

SEPTEMBRE 2007 →

MARS 2008 →

AVRIL 2008 →

JUIN 2008 →

6 Les filières métiers, un outil au service de la professionnalisation

Des commissions techniques, réunissant des représentants des entreprises et des établissements dans un objectif de professionnalisation, sont en cours de constitution pour les filières DEEE (Démantèlement des Equipements Electriques et Electroniques),



Imprimerie, et Plateaux repas/traitteur. D'autres vont être créés pour les filières Espaces verts et Blanchisserie.

La méthode de travail se construit autour d'expérimentations de projets, qui sont ensuite modélisés avant d'être redéployés et diffusés. Pour la filière Traiteur par exemple, le Réseau GESAT a passé convention avec son partenaire METRO, afin de créer les conditions de modélisation d'un concept de plateau repas. L'ESAT Le Castel a été choisi pour développer expérimentalement ce projet avec l'appui technique de METRO. Après 7 mois de fonctionnement, ce concept va être

déployé sur quatre autres établissements d'Ile-de-France.

L'intérêt d'être organisé en filière fait gagner un temps considérable dans la conception de l'activité, l'offre commerciale, la recherche de clientèle, les approvisionnements, la formation des moniteurs et travailleurs. En mutualisant et partageant nos savoir-faire, nous accédons ensemble à des marchés plus intéressants...

du Réseau GESAT depuis 2007

1 Création d'un Club d'entreprises partenaires

L' appui indispensable pour accompagner l'action du Réseau

Après le Forum Handicap et Entreprises en 2006, Crédit Agricole SA (LCL), Gaz de France, SFR, la Fédération Nationale des Caisses Régionales du Crédit Agricole, EDF, BNP Paribas, Suez-Lyonnaise des Eaux, Thales décident de soutenir l'effort de structuration du Réseau GESAT pour créer une interface technique capable d'accompagner leur stratégie d'achats au secteur protégé et adapté.

Bientôt viennent s'y ajouter Air France, Areva, France Telecom, Metro, Société Générale, Spie Batignolles, l'Unedic et Unilog (Logica). Les responsables des missions handicap, auxquels se joignent les fonctions achats, se réunissent tous les deux mois au sein d'un Comité de pilotage afin de mieux définir leurs besoins et les réponses pouvant être apportées par le Réseau GESAT. Ils se familiarisent avec les moyens, les contraintes et atouts du travail adapté. Ensemble est défini le cahier des charges d'une base de données référençant tous les ESAT et EA.

2 Constitution de la base de données en ligne du travail adapté

Pour la première fois, les métiers des 2000 Esat et EA représentant 135000 travailleurs handicapés sont référencés de manière exhaustive

La base de données dispose d'un système de recherche poussé : par métiers, critères géographiques, références d'entreprises partenaires, partie du nom, domaine d'activités et mots clés, quotidiennement mis à jour. L'établissement peut détailler lui-même l'information le concernant : contacts, équipements, références, capacités de productions, normes, téléchargement de plaquettes grâce à un accès direct à sa fiche. C'est un outil d'information ciblé pour favoriser la mutualisation et les contacts.

La base de données est consultée par les entreprises partenaires qui ont un accès privilégié au niveau national, tandis que les établissements et les institutions ont un accès au niveau départemental.

3 Le site Internet du Réseau GESAT devient plateforme collaborative au service des ESAT&EA, des entreprises et des institutions



Tenant compte des besoins exprimés tant par les entreprises que par le Conseil d'administration, le site Internet devient une véritable plateforme collaborative articulée autour de trois types d'utilisateurs : les entreprises, les ESAT/EA, les partenaires institutionnels. Chaque entité dispose d'un espace de navigation adaptée.

En plus de la base de données, le site propose de l'actualité concernant le secteur protégé et

adapté et un espace ressource documentaire (statistiques, lexique, articles...)

Au premier semestre 2008, le site a dépassé les 25 000 visiteurs, chiffre exceptionnel pour un site sectoriel et professionnel. Le 28 mai, le salon SISEG Proseg distingue la qualité de ses services en décernant au Réseau Gesat le Trophée de l'innovation.

4 Les acheteurs consultent directement les établissements grâce au module de consultation en ligne

Un module de consultation automatisé en ligne permet aux acheteurs de diffuser facilement leurs appels d'offres et appels à projets - par activité, zone géographique - à l'ensemble des ESAT&EA en capacité de répondre, soit individuellement soit collectivement. Un système d'e-mail alerte automatiquement les établissements qui peuvent être concernés selon leurs activités référencés dans la base ou leur implantation géographique. Entre avril et juin, plus d'une cinquantaine d'appels à projets d'entreprises ou d'administrations ont ainsi été diffusés auprès des ESAT&EA.

Le Réseau GESAT met à disposition des établissements et des acheteurs une assistance pour faciliter la mise en relation, la compréhension du cahier des charges, et des réponses collectives sur les marchés importants.

5 La Charte d'éthique et des valeurs, un repère pour tous les ESAT&EA et ceux qui veulent travailler avec le secteur protégé et adapté

Voir article page 7.

Info directeur

Avez-vous bien présenté votre établissement dans la base de données ?

Vous avez un accès direct à la fiche concernant votre établissement. Connectez-vous sur www.reseau-gesat.com avec votre numéro Finess comme identifiant et re-demandez votre mot de passe si vous l'avez oublié.

Patrick Clémendot, nouveau secrétaire général du Réseau GESAT

Ce ne fut pas un choix facile pour moi que de me proposer au poste de Secrétaire Général du Réseau GESAT. Il me fallait abandonner la direction de deux ESAT et la Présidence de notre association. Mais face à l'important développement de notre Réseau, à la volonté plus affirmée des administrateurs et adhérents de prendre des initiatives fortes pour répondre concrètement aux attentes de notre secteur, il devenait nécessaire de renforcer le pilotage de notre organisation.

“Apporter des réponses concrètes”

Lors de notre assemblée générale du 20 juin, chaque adhérent présent a ressenti l'importance des actions que nous avons mis en œuvre en 2007 pour apporter des réponses concrètes à la fois aux 2000 établissements (ESAT et EA) qui accueillent 135 000 personnes handicapées et aux entreprises partenaires qui attendent que nos établissements parviennent à mieux structurer collectivement notre offre pour mieux répondre à leur volonté de travailler davantage avec nous.

Travailler ensemble dans la confiance, mutualiser nos savoir-faire en toute transparence, nous organiser en filières métiers dans le strict respect de nos missions d'accompagnement des personnes handicapées tout en augmentant la professionnalisation des encadrants et des travailleurs est la raison d'être de notre Réseau.

Travailler au niveau national et au niveau local

Avec ses 16 délégations régionales, l'adhésion des groupements locaux (Le GEAC dans le Nord, le CTP Rhône, la Coopsoc à Marseille, Les Ateliers de Bourgogne, l'APCO dans l'Oise, le CERDT dans la Loire, l'ADCCAT du Val de Marne, l'ADCP à Paris, etc...) le Réseau GESAT dispose plus que jamais d'une dynamique nationale, respectueuse

des initiatives locales. Nous sommes enfin en mesure d'apporter des réponses crédibles aux grandes entreprises, collectivités et ministères qui souhaitent confier des marchés de plus en plus importants aux ESAT et EA : à la fois au niveau national (nous devons donc nous organiser en filières) et au niveau local (travail en Réseau dans la proximité géographique à l'échelon régional).



“Donner des gages de bonnes pratiques professionnelles”

Ces opportunités nouvelles d'activités qui s'offrent aux ESAT et EA ne doivent pas faire oublier la raison première de notre métier en lien à l'accompagnement et à la professionnalisation des travailleurs handicapés. Les adhérents du Réseau GESAT, en signant la charte d'éthique et des valeurs du Réseau, s'engagent sur des principes et des façons d'agir afin de donner des gages de bonnes pratiques professionnelles à ceux avec lesquels nous travaillons (les salariés, les travailleurs handicapés, les associations gestionnaires, les partenaires, les clients).

Merci de diffuser largement la Charte d'éthique et des valeurs du Réseau GESAT, elle est un guide, elle est un phare, un repère pour ne pas s'éloigner de nos missions essentielles auprès de la personne en situation de handicap.

Patrick CLEMENDOT

Secrétaire Général du Réseau GESAT

*Travailler ensemble
dans la confiance,
mutualiser nos savoir-faire
en toute transparence,
nous organiser
en filières métiers ...*

Bientôt le guide du travail adapté : ESAT & EA mode d'emploi

Afin de répondre à la demande croissante des entreprises et des administrations recherchant des informations pour travailler avec le secteur protégé et adapté, le Réseau GESAT prépare l'édition d'un guide des ESAT et EA. Non seulement le guide comprendra une partie annuaire référençant tous les établissements, mais il comprendra aussi une partie mode d'emploi pour faire connaître les particularités du travail adapté auprès des entreprises et des administrations.

Valeurs partagées, éthique respectée : les membres du Réseau Gesat s'engagent

Le Réseau Gesat a lancé la publication en juin 2008 d'une charte d'éthique et des valeurs

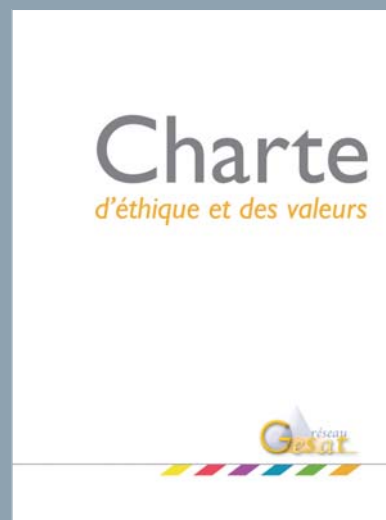
Charte d'éthique et des valeurs

Fruit de la réflexion des directeurs d'établissement administrateurs du Réseau GESAT, l'édition d'une charte d'éthique et des valeurs exprime les grands enjeux qui les fédèrent. Les valeurs tout d'abord, affirment l'essence même de leur engagement professionnel aux services des personnes en situation de handicap. Elles révèlent les racines du Réseau GESAT, et impliquent que les actions futures s'inscrivent dans cette continuité. Même pendant cette période de mutations et de développements importants du Réseau, les directeurs veulent d'abord rester fidèles à leur vocation et maîtriser cette croissance.

Les principes éthiques, ensuite définissent leur façon d'agir : entre eux, mais aussi avec tous les interlocuteurs externes.

Formuler les principes éthiques, permet de créer un code de bonne conduite partagé par tous, et pérenniser des modes de fonctionnement respectueux des travailleurs.

A un moment où les entreprises et les collectivités cherchent à développer le recours au secteur protégé et adapté, les membres du Réseau GESAT pensent qu'il est primordial d'affirmer des valeurs et des principes éthiques.



Pour commander la Charte d'éthique et des valeurs,
voir le bon de commande ci-joint

REGARDS CROISÉS

Une entreprise, un établissement et un travailleur handicapé témoignent autour d'un même projet

Floriculture, maraîchage et développement durable au service du maintien d'activité en zone rurale

Une insertion économique locale réussie



« Nous cherchions à être moins dépendants des clients, notamment dans le domaine du conditionnement » explique Eric Sanson, directeur du CAT Le Bellaie dans le Calvados.

Pour pallier la baisse de la sous-traitance industrielle, Eric Sanson, ancien professeur de techniques agricoles, relève en 2005 le pari de développer la floriculture, déjà pratiquée à petite échelle.

Le CAT dispose de plusieurs atouts. Un réseau de clients qu'il n'arrive pas à satisfaire, et un potentiel de ressources à exploiter: un étang de retenue d'eau, 11 ha terrain, et la possibilité de disposer d'une source d'énergie économique grâce à une chaufferie biomasse permettant de chauffer les serres.

Aujourd'hui l'exploitation s'étend sur 2 hectares de terre et 6000 m² de serres. Son point fort : des fleurs et des légumes de saison dans une région qui pratique essentiellement l'élevage.

L'Esat fournit un service de proximité et travaille sans intermédiaire avec les supermarchés et jardinerie.

Cette activité génère désormais 220 000 euros de chiffre d'affaire, soit 22% de celui de l'établissement. L'objectif est d'y intégrer 25% des effectifs.

« Pour les travailleurs, c'est valorisant de suivre une production du début à la fin. Ils voient leurs produits dans les étalages et l'aboutissement de leur travail, ils se sentent impliqués dans l'environnement économique local. »

Rémi Lemière, 58 ans, travailleur de l'atelier floriculture



« C'est une année à 13 lunes » avertit dans un sourire prudent Rémi Lemière : « La météo est déboussolée. »

Avant de travailler au CAT, Rémi Lemière était en entreprise d'insertion et s'occupait du débroussaillage des rivières : un travail rude, « avec l'eau qui finit toujours par rentrer dans les bottes ». En 1994, ce fut un soulagement d'arriver au CAT.

Rapidement intégré dans l'équipe floriculture, il se sent impliqué d'une manière nouvelle. « Le travail est varié, il faut alternativement repiquer, arroser, rempoter. »

Le rythme, le cadre, et la satisfaction de voir les fruits de ses efforts lui conviennent : « Les fleurs, on les voit pousser. »

L'homme sait ce qui se vend bien. Les légumes frais en saison : tomates, concombres, courgettes, aubergines, poivrons livrés au supermarché d'à côté et que les particuliers viennent parfois chercher directement.

Et puis il y a les impatiences, cyclamens, géraniums, bégonias, primevères et autres pensées. Des coquettes dont il faut savoir s'occuper patiemment.

Ce qui marche ? Les chrysanthèmes à la Toussaint, les suspensions, les plantes à massif et les cinéraires, des plantes en pot déposées au cimetière le jour des rameaux, et pour Noël, la Fête des mères ou la St Valentin, les potées fleuries et les compositions.

Mais déjà Rémi Lemière se relève pour continuer le repiquage. « Parce que les semis, c'est délicat ».

3 questions à Michel Quero, directeur de la jardinerie Florevie



Pourquoi travaillez-vous avec le CAT ?

Le grand avantage du CAT est d'être un fournisseur de proximité qui garantit la rapidité d'approvisionnement. Notre jardinerie fait partie de Jardiland, nous adhérons à la centrale d'achats nationale et régionale, mais nous avons aussi besoin d'acheter au niveau local. Nous nous réapprovisionnons beaucoup plus facilement auprès du CAT qu'au niveau régional ou national.

Le CAT est-il un fournisseur comme les autres ?

A partir du moment où ils sont au prix du marché, on peut dire que c'est un fournisseur comme les autres. S'ils sont calés sur la qualité et les prix, j'aime autant travailler avec eux, en local et en favorisant l'emploi des personnes handicapées, qu'avec un autre.

Quels sont les fruits de votre collaboration ?

Il y a une bonne entente entre eux et nous. On connaît leurs capacités de production et ils connaissent nos sorties magasins.

Au niveau des prix, ils sont dans le marché, mais je réduis en plus ma contribution à l'Agefiph.

Bien sûr, ce n'est pas notre fournisseur principal. Dans notre métier, nous travaillons toujours avec deux fournisseurs par produit, pour pouvoir trouver une solution en cas de rupture de stock.